



## DESCRIPTION D'EMPLOI - BUREAU

## Approbation

	a	m	j
Claudine Bouchard, Dir. Gestion des processus et soutien aux opérat.	13	09	23
	13	09	24
François Bédard Chef Rémunération et avantages sociaux			

No dossier : 233

Titre d'emploi : Agent – Relevés terrain

Agente – Relevés terrain

Groupe : A

NATURE DU TRAVAIL

Faire la visite des lieux et effectuer, selon les encadrements, les relevés nécessaires à la réalisation de l'ingénierie des projets et de la réalisation des travaux en lien avec les demandes des clients externes et des tiers ainsi que des demandes internes reliées à la maintenance du réseau aérien de distribution.

TÂCHES TYPES

1. Exécuter les relevés terrain à l'aide d'instruments de mesure tels que le télémètre, la perche télescopique, le GPS et d'outils informatiques mobiles afin de transmettre les informations requises aux intervenants en charge de la réalisation de l'ingénierie des travaux.
2. Vérifier l'emplacement des installations des tiers lors de la visite terrain. Relever les éléments précisés dans la demande et requis pour la réalisation des travaux tels qu'une autorisation, un permis, un droit de passage ou autres.
3. Prendre les mesures des espacements nécessaires à l'obtention de permis de traverses de chemin de fer, d'oléoduc ou autres pour fins d'alimentation électrique chez le client.
4. Exécuter des tâches préalables à la réalisation de l'ingénierie et des travaux tels que le piquetage.
5. Produire un croquis et le soumettre au responsable de la demande avec tous les relevés terrains requis à la réalisation de l'ingénierie des travaux.
6. Extraire les données pertinentes des banques de données, faire la mise à jour de celles-ci en fonction de ce qui a été constaté ou modifié sur le réseau.
7. Aviser le client, sur les lieux, des travaux de relevés à effectuer et maintenir d'excellentes relations d'affaires avec le client.
8. Remettre au client une évaluation sommaire du coût des travaux, lui préciser les motifs et l'impact de l'abandon de sa demande. Obtenir l'engagement du client à rembourser les frais engagés par Hydro Québec, le cas échéant.
9. Collaborer au traitement d'une plainte client, lorsque requis.

Les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes.

FACTEUR	Connaissances	Apprentissage	Mise à jour des connaissances	Coordination & dextérité	Autonomie	Communication	Conséquence des décisions & des actions	Effort sensoriel	Effort physique	Complexité	Conditions de travail	Total	Classe
DEGRÉ	2	3	1	2	2	2	2	2	3	2	3		
POINTAGE	30	27	5	8	28	14	30	12	15	28	18	215	4

Émis par la Direction Relations du travail et rémunération globale

Date officielle : 2013 09 05  
A M J